Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 029-212902464-20260306-D01_2026_03CCAS-DE

DÉLIBÉRATIONS DU C.C.A.S.

DE LA COMMUNE DE **SAINT-ÉLOY**

SEANCE DU 6 MARS 2026

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents Au CA CCAS	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
9	9	7

Date de convocation :
27/02/2026
Date d'affichage :
27/02/2026

L'an deux mil vingt-six, le six mars à 18h30, le Conseil d'Administration du CCAS, régulièrement convoqué, s'est réuni en salle municipale, sous la présidence de **M. Renaud GRALL, Président**.

Présents : Renaud GRALL, Laëtitia LIZIARD, Hélène GUENAN, Antony MARC, Bruno RANNOU, et Mickaël HOURMANT, Bénédicte LE PORT

Excusées : Marie-Claire JONCOUR, Hélène BODIGER

Secrétaire de séance : Hélène GUENAN

D01_2026_03_CCAS Vote du Compte Financier Unique de l'année 2025

Exposé des motifs :
Le Compte Financier Unique 2025 du CCAS de Saint-Eloy se présente comme suit :

Budget exécution 2025	*Budgété*	*Mandaté*
Fonctionnement		
Dépenses	***4 200,00€***	**1384,10 €**
011. Charges à caractères générales	2 000,00 €	1 014,38 €
65. Autres charges de gestion courante	2 200,00 €	369,72 €
Recettes	**4 200,00 €**	**1422,23 €**
002. Excédent de fonctionnement reporté	2 777,77 €	2777,77 €
74. Dotations, subventions et participations	1 422,23 €	1422,23 €
75. Autres produits de gestion courante		€
Résultat de fonctionnement 2025		**2 815,90 €**

Délibération :
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la concordance des écritures de l'année 2025 avec le Service de Gestion Comptable de Landerneau ;

Considérant qu'après que les conditions d'exercice du budget de l'exercice 2025 aient été exposées à l'assemblée,

Monsieur le Président a quitté la salle et le conseil d'administration a siégé sous la présidence de Mme LE PORT Bénédicte.

Le conseil d'administration, après avoir délibéré, selon le décompte des voix suivant :
Pour : 6
Pas de participation : 1 (Renaud GRALL)

Article unique : vote le Compte Financier Unique 2025 du CCAS de Saint-Eloy

Pour copie conforme au registre.

Le Président,
Renaud GRALL.

Secrétaire de séance,
Hélène GUENAN

Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 029-212902464-20260306-D01_2026_03CCAS-DE